



BOURSE

DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 – 2027

DATE LIMITE :
VENDREDI
5 JUIN 2026**3 000 \$**

BOURSE NON RENOUELABLE

Le Programme de bourses d'études postsecondaires en français langue seconde, financé par le gouvernement du Canada et administré par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), vise à encourager les étudiantes et étudiants dont la première langue officielle est l'anglais à poursuivre leurs études postsecondaires en français au Canada.

Si ta première langue officielle est l'anglais et que tu poursuis tes études postsecondaires en français au Canada, tu pourrais être admissible à une bourse de 3 000 \$.



Comme il s'agit de la première participation de notre institution à ce concours,
UNE SEULE BOURSE EST OFFERTE CETTE ANNÉE.



CANDIDATURE

Veuillez soumettre :



UNE VIDÉO EN FRANÇAIS
(fichier ou lien)
2 à 3 minutes



LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ



Envoyer le tout dans un seul courriel à :

francophonestudies@brandonu.ca

FORMULAIRE ET INSTRUCTIONS
DISPONIBLES À CETTE ADRESSE :

<https://www.brandonu.ca/languages/scholarships-and-awards/>



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Être citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada;
- ✓ Avoir l'anglais comme première langue officielle du Canada parlée;
- ✓ Avoir fait ses études secondaires dans un établissement anglophone ou de langue non officielle (c'est-à-dire, ni anglophone, ni francophone) et en être diplômé;
- ✓ Être inscrit(e) à temps plein dans un programme universitaire (d'une durée minimale de deux ans†) dispensé en français dans une entité postsecondaire participant au Programme;
- ✓ Suivre au moins 50 % des cours et activités connexes (stages et activités de formation dans la communauté) en français.

† Certains programmes universitaires d'une durée d'un an sont aussi admissibles.



Une attention particulière sera accordée aux étudiantes et étudiants en difficulté financière et à celles et ceux provenant de groupes sous-représentés.



NE SONT PAS ADMISSIBLES :

- Les étudiant(e)s dont la première langue officielle du Canada parlée est le français.
- Les étudiant(e)s qui sont diplômés d'une école secondaire francophone.
- Les étudiant(e)s internationaux(ales), les réfugié(e)s et les personnes protégées.



INVESTISSEZ DANS VOTRE AVENIR.
VIVEZ LE FRANÇAIS. FAITES LA DIFFÉRENCE.



BRANDON
UNIVERSITY